

Bien mal acquis : ouverture d'une enquête en France contre Paul Biya

@rib News, 25/11/2010 â€“ Source AFPLe parquet de Paris a ouvert une enquÃªte prÃ©liminaire aprÃªs la plainte d'une association pour "recel de dÃ©tournements de fonds publics" visant le prÃ©sident camerounais Paul Biya, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.L'Union pour une diaspora active avait portÃ© plainte le 2 novembre Ã Paris contre le dirigeant camerounais, soupÃ§onnÃ© de s'Ãªtre constituÃ© un important patrimoine en France financÃ© par des dÃ©tournements de fonds publics.

Le parquet de Paris a dÃ©cidÃ© d'ouvrir "la semaine derniÃ¨re" une enquÃªte prÃ©liminaire, confiÃ©e aux policiers de l'Office central de la rÃ©pression de la grande dÃ©linquance financiÃ¨re (OCRGDF), selon cette source.Le parquet de Paris avait dÃ©jÃ classÃ© sans suite en fÃ©vrier une plainte dÃ©posÃ©e par une autre association, le Conseil des Camerounais de la diaspora (CCD), du fait notamment de l'immunitÃ© prÃ©sidentielle dont bÃ©nÃ©ficie Paul Biya.Selon le prÃ©sident de l'Union pour une diaspora active, CÃ©lestin Djamen, le patrimoine acquis en France par M. Biya, Ã la tÃªte du Cameroun depuis 1982, pourrait atteindre plusieurs centaines de millions d'euros.La plainte de cette association est dans la droite ligne de celles dÃ©posÃ©es ces deux derniÃ¨res annÃ©es par plusieurs associations comme Transparency international visant trois chefs d'Etat africains: Denis Sassou Nguesso du Congo, Teodoro Obiang Nguema de GuinÃ©e-Equatoriale et le dÃ©funt chef d'Etat gabonais Omar Bongo.